

S' iecht Kaferle

La Luciole



Le journal qui vous éclaire sur Lochwiller



SOMMAIRE

MOT DU MAIRE

INFORMATIONS COMMUNALES

<i>Sinistre</i>	4
<i>Travaux réalisés ou à venir</i>	6
<i>Délibérations en commissions et en conseil</i>	8
<i>Infos diverses</i>	9

VIVRE A LOCHWILLER

<i>Evénements festifs</i>	12
<i>La parole aux présidents des associations</i>	14
<i>Ecoles</i>	15
<i>Environnement et nature</i>	16

NOTRE HISTOIRE – UNSRI GSCHICHT

<i>S'Duschs Hus</i>	17
<i>Dans la tourmente de 1939–1945</i>	18

PAGES RECREATIVES

<i>Jeux</i>	22
<i>Place aux artistes</i>	23
<i>Plaisirs gourmands</i>	25

CARNET PRATIQUE

<i>Grands anniversaires et état civil</i>	26
<i>Calendrier, petites annonces, infos et adresses utiles</i>	27

MOT DU MAIRE

Chers habitants,

En ce début d'été 2021, la vie reprend doucement son cours normal. La levée de certaines restrictions encourage le lien social qui regagne du terrain progressivement. Mais nous savons que cette crise sanitaire n'est pas derrière nous, alors soyons prudents.



Dans notre commune, des travaux de sécurisation du chemin des écoliers démarrent à l'automne. L'église connaîtra également quelques changements. Une mise en conformité de la sécurité incendie sera assurée par l'installation d'extincteurs et la qualité sonore y sera améliorée. L'instruction du dossier de mise en conformité de la salle polyvalente se poursuit en collaboration avec l'architecte, l'Apave et le SDIS 67. Cela implique une indisponibilité de la salle sur plusieurs mois. Les locations sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Sur la colline, le démarrage du pompage est imminent. J'ai confiance en ce que les services de l'Etat mettent en œuvre. Suite à ce désordre géologique, l'une des plus anciennes maisons du village, S'Duschs Hus, bâtie en 1801, a dû malheureusement être démolie. Cela est regrettable et bien triste, mais pour maintenir la circulation en sécurité dans la rue de l'étang, cette démolition était nécessaire.

Pour finir, je souhaiterais, au nom de la commune, rendre hommage à Mr André FRINTZ qui nous a quitté le 11 mai dernier, en saluant publiquement l'homme qui l'a servie avec dévouement durant près de quatre décennies. André entre au conseil municipal en 1959 et exerce deux mandats en tant que conseiller municipal sous la mandature de Lucien LERCH. En 1971, il devient premier adjoint aux côtés d'Emile ANTONI qu'il secondera jusqu'en 1995, année où les deux élus décident de laisser la place à des plus jeunes. Parallèlement à ses fonctions d' élu, André a également assuré la fonction de président du conseil de fabrique de l'Eglise de 1966 à 1996. André FRINTZ aura œuvré six mandats durant, au développement et à la modernisation de son village d'adoption qui est devenu le sien. Il me tient à cœur de lui exprimer ma gratitude pour toutes ces années passées au service de notre commune et pour son engagement sans faille. Merci André.



Profitez bien de cet été tout en conservant les gestes barrières. Restez prudents.

Je vous souhaite de bonnes vacances.

Votre Maire, Christophe KALCK

INFORMATIONS COMMUNALES

SINISTRE

TRAVAUX LOCHWILLER

BULLETIN N° 7

14 avril 2021

Avancement des travaux :

La réalisation des quatre ouvrages est terminée depuis le 24 mars :

- les piézomètres PKA, PL et PMS qui captent respectivement les eaux du Keuper, de la Lettenkohle et du Muschelkalk ;
- le forage FRAB-1 d'une profondeur de 120 mètres, destiné à accueillir le pompage et qui est crépiné au droit des formations de la Lettenkohle et du Muschelkalk.

Leur exécution s'est déroulée sans accident ni incident de forage. Les ouvrages sont conformes aux objectifs et bien isolés hydrauliquement.



Photo n°1 : réalisation d'un essai de pompage

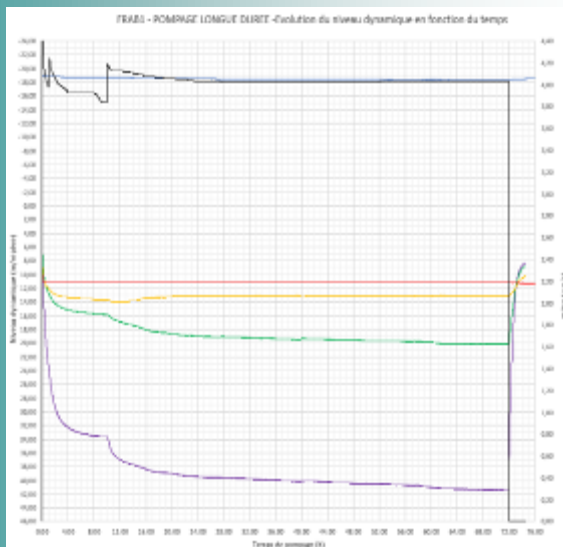


Figure 2 : Acquisitions d'un essai de pompage

A venir :

La suite des opérations va consister en :

- La pose de la conduite d'évacuation, à partir du 19 avril ;
- La réalisation d'un local technique de pilotage et la pose des conduites et fourreaux, fin avril/début mai ;
- L'installation du dispositif de pompage, début juin.

Le début du pompage sera ainsi effectif d'ici fin juin et fera l'objet de communications spécifiques. La remise en état du site après travaux interviendra durant l'été.

TRAVAUX LOCHWILLER

BULLETIN N° 8

16 juin 2021

Avancement des travaux :

Courant avril, l'entreprise SADE a achevé la construction du réseau de rejet entre la rue de l'étang et le Dachsgaben.

Cette opération se poursuit actuellement par l'installation des têtes d'ouvrages (forage de rabattement et piézomètres), ainsi que du local technique du dispositif.



Photo n°1 : Avancement de l'installation des têtes de forage.



Photo n°2 : Construction du local technique.

Le dimensionnement de l'équipement de rabattement a été validé avec un débit prévisionnel de 5 m³/h. Le matériel est commandé et les équipements prévus pour le pompage seront installés fin juin et début juillet par l'entreprise SUEZ.

La mise en route du pompage est donc prévue mi-juillet.

Enfin, les équipes préparent la remise en état du site des travaux qui sera faite durant l'été. A ce titre, une partie de la plate-forme sera conservée pour faciliter l'accès aux ouvrages lors de leur exploitation.

TRAVAUX

MISE EN CONFORMITE DE LA STRUCTURE SALLE POLYVALENTE & MAIRIE

Après la visite sur place d'un représentant du SDIS 67, du secrétaire général de la Sous-Préfecture et d'un responsable sécurité de la Préfecture pour valider la tenue des élections régionales et départementales dans la salle polyvalente malgré le problème de conformité, de nouveaux éléments en notre possession nous amènent à revoir l'ensemble du dossier de sécurité de ces bâtiments conjointement avec l'architecte missionné par la commune, l'Apave en charge du contrôle sécurité et le SDIS 67. De plus amples informations vous parviendront dans les semaines à venir.

DE NOUVELLES BARRIERES AU TERRAIN DE FOOT

Deux barrières pivotantes ont été installées à l'entrée du chemin menant au club house du terrain de foot. Elles sont placées de telle sorte qu'une poussette puisse passer pour accéder à l'aire de jeux et remplacent la grande barrière transversale. Fermées par cadenas, les clés sont disponibles auprès des personnes responsables de la location. Les services de secours disposeront également d'un jeu de clés.



REPLACEMENT DE L'ABRIBUS POUR LES ECOLIERS DU PRIMAIRE

Un abribus d'une dimension supérieure remplacera celui actuellement sur la place du village. Les travaux d'enlèvement, de préparation de l'emplacement du nouvel abribus et son installation se feront cet été de sorte que le nouvel abri soit opérationnel à la rentrée de septembre.

UN TOIT RENOVE POUR L'ANCIENNE MAIRIE

Les travaux de réfection de la toiture de l'ancienne mairie démarrent début août. Pour rappel, la couverture sera changée et un complément d'isolation sous toiture effectué. Les matériaux actuels sont ceux d'origine et sont en place depuis une cinquantaine d'années.

MISE EN CONFORMITE DE L'EGLISE

Comme tout bâtiment communal, l'église est soumise à des règles de sécurité et des mises en conformité. La commune a fait appel à la société DESAUTEL, spécialiste en sécurité incendie.

Des extincteurs seront mis en place à l'intérieur de l'église ainsi que dans la chaufferie. Des blocs

autonomes d'éclairage de sécurité aux normes indiqueront les sorties de secours. Une alarme incendie ainsi que des plans règlementaires d'évacuation seront installés.

UNE NOUVELLE SONO

La sonorisation actuelle de l'église a été réalisée il y a plusieurs décennies. Elle a rendu de bons services mais il est temps de la moderniser. Les micros seront remplacés et deux enceintes supplémentaires seront installées au fond de l'église sous la tribune. L'ampli actuel sera remplacé par un équipement de dernière génération.

DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE

A la sortie du village en direction de la colonne, précisément devant le calvaire, l'espace enherbé sera étendu jusqu'à la bordure de l'actuel trottoir en remplacement de l'enrobé défectueux.

La rue du Dissberg, quant à elle, recevra une pose d'enrobé sur le trottoir.



Le nid de poule devant le caniveau à la fin de la rue des vignes sera réparé.

Un projet de réfection de voirie de la rue des Vignes est à l'étude par la société Soderef.

Les travaux sont prévus courant 2022. Des précisions vous seront apportées ultérieurement.

UN ECLAIRAGE POUR LE CHEMIN DES ECOLIERS

Des bornes d'éclairage jalonneront bientôt le chemin des écoliers. Cet aménagement sera réalisé à l'automne. La commune avait sollicité l'aide du Département pour financer ce projet. Un avis favorable a été émis récemment.

DELIBERATIONS EN COMMISSION ET CONSEIL

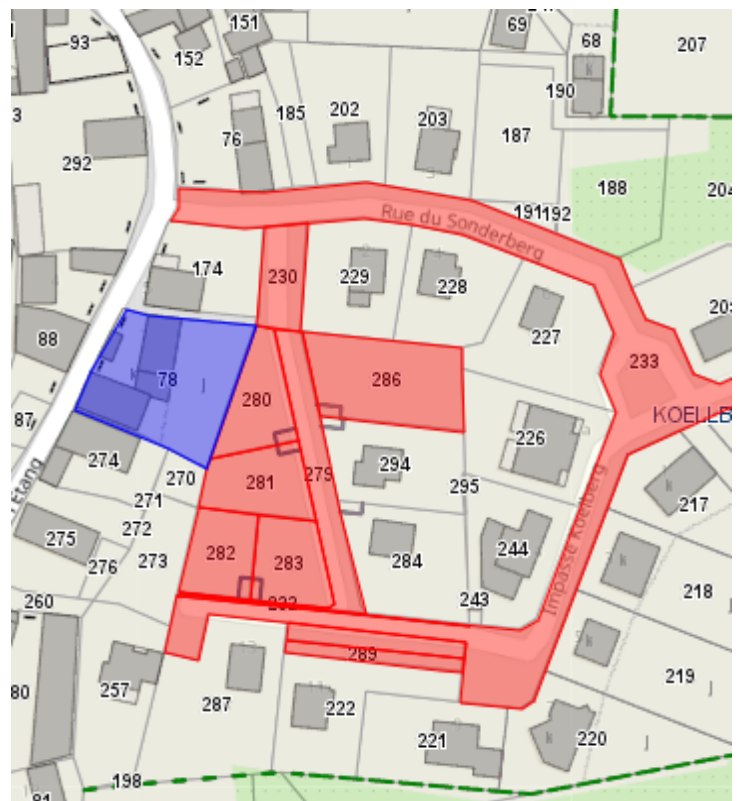
PROPRIETE DOSSMANN

Vu que la famille Dossmann ne voulait pas subvenir aux frais de mise en sécurité de leur bâtiment situé 25 rue Principale, la commune a acquis à l'euro symbolique la propriété dans le but de sécuriser les abords directs. Des frais de notaires, de démolition et d'aménagement sont engendrés par cette acquisition.

La commission Aménagement et Embellissement s'est réunie pour discuter de l'aménagement de la propriété Dossmann. Le projet a ensuite été présenté en conseil municipal. Une partie des murs de la grange serait conservée sur une hauteur variable valorisant certaines ouvertures. Cette enceinte pourrait ultérieurement délimiter une aire de jeux pour les tout-petits. Des arbres fruitiers et des parterres fleuris orneraient le pourtour, bordé par une haie et complété par quelques places de stationnement. Seuls les travaux de sécurisation, pour lesquels un devis est à l'étude, seront effectués prochainement.

PROPRIETE SALIN

Suite à la démolition de la propriété, sise 7 rue de l'Etang, par les époux Salin et par manque d'acquéreur à leur souhait de vendre, la commune a décidé d'acquérir cette propriété et s'engage à l'entretenir avec les parcelles voisines propriétés de la commune.



Légende: en bleue, la parcelle Salin — en rouge les parcelles de la Commune

INFOS DIVERSES

DES MOUTONS A LA PLACE DES TONDEUSES

La commune expérimente l'éco-pâturage pour entretenir les parcelles Claude Rizzon situées rue du Sonderberg. En accord avec la société Rizzon, une première éco-tonte s'est faite à la mi-mai pendant 5 jours avec plusieurs dizaines de moutons. Aucune nuisance en provenance des bêtes n'a été relevée ou rapportée. Le résultat de cette expérimentation s'est révélé satisfaisant.

L'éco-pâturage s'inscrit dans une démarche économique et écologique. Les atouts sont nombreux et divers. Des économies substantielles sont réalisées. Les animaux coupent, collectent et recyclent en même temps. La zone en pente n'est pas facile à entretenir par la tonte mécanique. La pâture est de meilleure qualité grâce à la fertilisation naturelle des sols, la biodiversité est favorisée. Le bilan carbone est amélioré comparé à l'usage des engins de tonte classiques.



AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS



La commune félicite et remercie tous ceux qui font déjà ces efforts pour la sécurité et le bien-être collectifs.

Félicitations

Le RISQUE INONDATIONS: Petit Rappel—Entretien des Ruisseaux, les devoirs et les obligations des propriétaires riverains, les responsabilités

Au fil des années qui passent, nous sommes de plus en plus impacté par des phénomènes orageux localisés, produisant un épisode de débordements de nos principaux ruisseaux, alimentés par des eaux de ruissellement, issues des bassins versants, des caniveaux ou autres écoulements et freinées par une végétation trop abondante ou des embâcles et des déchets laissés au fond du lit.

Chaque riverain et propriétaire de parcelles qui bordent un cours d'eau doit savoir qu'il est tenu d'entretenir la rive du ruisseau afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer le maintien des berges (art L 215-2 du CE). Il est d'ailleurs formellement interdit d'y jeter, laisser s'écouler ou déverser toutes substances polluantes (liquides, résidus, déchets, huiles, solvants, hydrocarbures etc...). L'entretien des berges et du lit d'un cours d'eau, engage la responsabilité du propriétaire riverain en cas de sinistre (y compris aux tiers).

En quoi consiste cet entretien: Pour un riverain, au droit de sa propriété, l'entretien de base d'un ruisseau consiste à nettoyer les berges : élagage des frondaisons abondantes, abattage des arbres morts ou devenus trop importants, couper les branches trop basses, débroussaillage, éviter le stockage d'encombrants sur les berges, pas de rejets et de décharges sauvages dans le cours d'eau. Ces quelques mesures élémentaires, réduiront de façon conséquente le risque et sécuriseront grandement les autres riverains.

La Mairie remercie d'avance tous les riverains qui régulièrement entretiennent déjà leur partie et encourage tous les autres à faire de même. Elle est d'ailleurs à votre disposition pour toute question et conseil complémentaire. **N'attendons pas d'être inondés pour réagir !!!**

** Ces consignes seront partagées avec tous les propriétaires de parcelles jouxtant nos ruisseaux mais n'habitant plus le village.*

Exemples d'entretien courant d'un cours d'eau non soumis à procédure administrative



1. **Entretien la végétation des rives par élagage ou recépage ponctuel, sans dessoucher, afin de ne pas déstabiliser les berges,**
2. **Enlever les embâcles les plus gênants, tels que les branches et troncs d'arbres, qui entravent la circulation naturelle de l'eau,**
3. **Déplacer ou enlever éventuellement quelques petits atterrissements localisés de sédiments, à condition de ne pas modifier sensiblement la forme du gabarit de la rivière,**
4. **Faucher et tailler éventuellement les végétaux se développant dans le lit du cours d'eau.**

ANIMATIONS SPORTIVES, CREATIVES, LUDIQUES ET CULTURELLES

Le RAJ (Réseau animation jeunes) se déplace dans les villages et sera chez nous le mardi 10 août.


Au programme : des grands jeux en bois, des quizz, de grands jeux d'extérieur, des jeux de mimes, des parcours avec obstacles, des tournois de sports, des loups garous, des bricolages... Il n'y a pas de limite d'âge : enfants, jeunes et parents sont conviés! Même pas besoin de s'inscrire! A noter toutefois que les enfants de moins de 8 ans devront être accompagnés d'un adulte.

Pour respecter le protocole sanitaire, il est possible qu'on doive limiter le nombre de personnes accueillies. Des petits groupes seront formés avec une rotation dans les ateliers. Le matériel sera régulièrement désinfecté.

MARDI LE 10 AOÛT 2021
De 14h00 à 17h00
Terrain Multisports

PROGRAMME D'ANIMATIONS
DU RÉSEAU ANIMATION JEUNES

BOUGE **TOUT PUBLIC**
TON VILLAGE



ANIMATIONS GRATUITES DANS LES VILLAGES
PAS D'INSCRIPTION AU PRÉALABLE
OUVERT AUX ENFANTS, AUX JEUNES ET AUX PARENTS !

VIVRE A LOCHWILLER

EVENEMENTS FESTIFS

UNE RELIQUE DE SAINTE ODILE DANS NOTRE PAROISSE

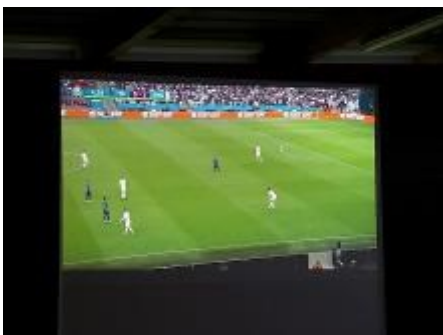
Pour le grand jubilé du 1300^{ème} anniversaire de la mort de Sainte Odile, une caravane missionnaire, transportant des reliques de la sainte patronne de l'Alsace, parcourt le diocèse, de paroisse en paroisse, de mars à novembre 2021.

La caravane a fait une halte chez nous le 4 mai permettant aux fidèles de vénérer Sainte Odile et se recueillir devant ses reliques.

Odile est née vers 660, aveugle. De ce fait, elle fut rejetée par son père, le duc d'Alsace Etichon-Adalric. Pour la sauver d'une mort certaine, sa mère la cacha au monastère de Baumes-les-Dames en Franche Comté. Dix ans plus tard, l'évêque Erhard de Ratisbonne vit, en rêvant, un ange lui intimant de baptiser la fillette et de l'appeler Odile signifiant « lumière de Dieu ». Lors du baptême, Odile recouvra la vue.

Odile fonda le premier monastère de femmes en Alsace sur le mont situé à 760 mètres d'altitude. De nombreux miracles y eurent lieu ce qui amena une foule importante de pauvres et de malades en provenance de toute l'Europe. Sainte Odile mourut le 14 décembre 720.

La source miraculeuse et le monastère sont aujourd'hui encore prisés par les pèlerins.



L'EURO 2021 A L'ETANG

L'association de l'Amitié a proposé de partager les matches de foot de l'Euro 2021 ensemble à l'étang. Le préau s'y prêtait particulièrement vu les circonstances sanitaires. Le foot, c'est tellement mieux à plusieurs !

Les premières soirées concernaient uniquement les matches où la France était en jeu. A partir des 1/4 de finale, tous les matches ont été projetés. La fréquentation était moyenne, les matches se jouant en semaine, sauf quand l'équipe de France était de la partie. Pour chaque occasion, le bar était ouvert et une collation était proposée. Lors de la finale, qui a rassemblé davantage de personnes, une soirée barbecue a permis de finir en beauté cet événement sportif.

Une antenne de télévision fixe a été mise en place par l'association de l'Amitié. Elle servira à l'avenir pour d'autres manifestations et fera aussi partie des équipements mis à disposition lors de la location du site.

FETE DE LA MUSIQUE



Les contraintes sanitaires liées au COVID n'ont pas réussi à en-traver l'enthousiasme des membres de l'association Lochwiller fête la Musique. Année particulière rime avec organisation parti-culière !

C'est au travers d'une promenade musicale que les habitants du village ont pu profiter de cette journée musicale. C'est ainsi que diverses étapes ont été planifiées tout au long de la journée, chacune animée au domicile des musiciens.

Première halte chez Karin, qui a lancé les festivités en proposant un re-gistre varié pour accompagner l'apéritif dominical. Apolline et Charlène ont pris le relais et ont ravi l'auditoire avec un répertoire de variétés françaises et internationales. Jailz a ensuite égayé les participants en mêlant musique et humour, accompagné de ses choristes, les Perlinpompettes.

La journée se termine avec Rémy, notre DJ, qui s'est réfugié dans une grange, la pluie s'étant invitée en cette fin d'après-midi. Les quelques cou-rageux présents ont profité de Ballermann et des derniers tubes de l'été.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine, en espé-rant que cette prochaine édition pourra à nouveau avoir lieu sur la place du village, si la situation sanitaire le permet.



LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Le soixantième anniversaire de l'amicale des pompiers n'a pas pu être fêté en 2020, ni cette année. Il nous tient vraiment à cœur de célébrer comme il se doit cet événement. C'est pourquoi nous le re- reportons à l'année prochaine, si les circonstances le permettent. En souvenir de nos premiers pom-piers, des photos datant des années 60 illustreront le prochain calendrier.

Jean-Claude SCHORR

ASSOCIATION DE L'AMITIE

L'association a apporté des améliorations à l'étang de pêche. L'espace bar a été aménagé avec des meubles de rangements et équipé d'un lave-verre ce qui rend le bar plus fonctionnel. On utilise dorénavant des verres et non des gobelets, respectant ainsi les normes environnementales.

Quelques travaux sont encore à prévoir. Certains arbres, notamment fragilisés par les vents, seront rabattus à l'automne. Cela sécurisera les abords directs autour du plan d'eau et laissera la faune et la flore se développer.

Ouvert depuis le 23 mai, l'étang accueillera le public tous les dimanches de 9h à 17h jusqu'à fin août puis uniquement le matin en septembre. Comme l'an passé, des aménagements barrières ont été mis en place favorisant la distanciation, l'utilisation du gel hydroalcoolique et recommandant le port du masque. Les emplacements de pêche, marqués par un piquet, sont distants de 4m. Un sens de circulation doit être respecté. Le barbecue est toujours mis à disposition, avec l'obligation cependant d'apporter ses propres ustensiles de cuisson. Tout est fait pour maintenir le coronavirus à distance tout en renouant avec la convivialité.

Jean-Claude SCHORR

BIBLIOTHEQUE

Les horaires de la bibliothèque municipale sont revenus à la normale. Elle est ouverte au public les mercredis après-midis de 15h à 17h et les vendredis soirs de 17h à 19h.

La bibliothèque sera fermée cet été du 1^{er} août au 5 septembre.

Marie-Rose MOREEL

CHORALE PAROISSIALE

Vous aimez chanter ? La chorale paroissiale recrute de nouveaux choristes afin d'étoffer le répertoire à 4 voix. Soprano, alto, ténor ou basse ? Vous êtes le ou la bienvenu(e) !

Les répétitions se font dans le strict respect des gestes barrières, chaque mercredi précédant une messe célébrée dans notre église. Le 25 juillet, lors de la fête patronale, la chorale célébrera St-Jacques-le-Majeur, saint patron de notre paroisse.

André SCHOTT

ASSOCIATION LOCHWILLER FETE LA MUSIQUE

Après la promenade musicale de la fête de la musique, nous vous proposons une nouvelle escapade sur le ban du village fin août.

Pour bien terminer les vacances estivales sur un moment de convivialité en familles ou entre amis, l'association Lochwiller Fête la Musique vous invite à participer à un parcours de découverte qui mènera petits et grands dans les rues et chemins de Lochwiller. Qu'allez-vous y découvrir ? Pour le savoir, surveillez bien attentivement vos boîtes aux lettres...

Le comité Lochwiller fête la musique

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Un des nôtres s'en est allé. Guy Carmaux a été le premier président de notre amicale des donneurs de sang de Lochwiller. De 1973 jusqu'en 1999, il a œuvré à la tête de la section locale en cherchant toujours à développer le don et à promouvoir cet acte solidaire. Il était aussi membre du comité directeur de l'association des donneurs de sang bénévoles de l'arrondissement de Saverne.

Avec un fervent engagement et une pugnacité indéfectible, Guy a embarqué avec succès la section locale, dès sa création, dans une course aux challenges. Il organisait également des bus de collecte pour emmener les donneurs de plasma à Strasbourg. Il avait lui-même plus de 200 dons à son compte.

Donner son sang, c'est offrir la vie. Guy l'avait compris mieux que quiconque. Que son exemple puisse nous servir de modèle.



Les membres de la Section de Lochwiller

ECOLES

Projets et actions menés à l'école primaire dans diverses classes :

En maternelle :

Les enfants de maternelle ont mené un projet musical au CIP (Centre d'Interprétation du Patrimoine) Point d'orgue. Au programme, la découverte de l'Organum dans le cadre d'une visite sonore et tactile. Une deuxième sortie leur a permis de fabriquer un tubophone en carton.

En CP-CE1 :

Une rencontre chantante radiodiffusée, une randonnée autour de Marmoutier, une sortie au parc aventure «T'es pas cap » à Bitche ont été organisées.

En CE2 :

Participation des CE2 au concours de mathématiques Kangourou pour lequel ils se sont entraînés depuis le mois de novembre. Ce challenge motivant leur permet d'apprendre par le jeu. Une sortie de fin d'année à Hunawihr, au parc des cigognes et des loutres a permis aux enfants d'assister à un spectacle et de participer à des ateliers de reconnaissance d'empreintes. Cette sortie clôt le travail sur la protection du monde marin qui s'est déroulé sur toute l'année.

En classe ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) :

Les élèves ont réalisé et diffusé un film aux autres élèves de l'école : « Qu'est l'ULIS ? ».

Ils ont participé à diverses sorties avec les autres classes : la randonnée autour de Marmoutier, la sortie au parc aventure de Bitche. Ils ont également pris part à la rencontre chantante radiodiffusée.

En CM :

Un jeu « escape game » sur l'art et l'histoire ainsi que des projets autour du jardinage ont eu lieu ce printemps : plantation, arrosage, désherbage... en rapport avec les leçons sur la germination en sciences. Des séances de sensibilisation à la sécurité routière ont donné lieu à l'attestation de première éducation à la route (APER) et au permis piéton. Certaines classes ont aussi présenté leur(s) passion(s) à leurs camarades lors de la Journée des talents.

ENVIRONNEMENT ET NATURE

UN VILLAGE FLEURI, C'EST TELLEMENT PLUS JOLI...



Qui dit fleurs, dit entretien et arrosage réguliers. Sans la contribution de bénévoles qui prennent en charge ces tâches, le fleurissement dans notre commune ne serait pas ce qu'il est. Merci à Catherine, Georgette et René, Gilbert, Christian, Jocelyne et Pascal, Jean-Pierre et Odile, Martine et Denis.

Un grand merci également à tous ceux qui balayent régulièrement les trottoirs et nettoient les caniveaux. Le village en est d'autant plus accueillant! Rappelons aussi que cet effort collectif et citoyen facilite l'écoulement des eaux de pluie.

Au niveau du carrefour aménagé, notre menhir recevra bientôt la compagnie de bancs. La plantation des arbres, prévue ce printemps, est reportée à l'automne.



QUELQUES NOUVELLES BIEN CHOUETTES

Tous les nichoirs installés sur notre ban communal sont occupés cette année ! C'est une première ! En tout, 10 petites chouettes chevêches sont nées et ont été baguées. La dynamique de réintroduction de ce rapace utile est bien enclenchée.

Quatre petites chouettes effraies (photo ci-contre, à droite) ont vu le jour dans la grange de Philippe Meichel. Par ailleurs, au moins deux hiboux moyens ducs (photo ci-dessus) se sont installés dans le secteur. Discrets, ils sont néanmoins observables perchés dans les grands arbres. Il semble que la population de rapaces se développe sur le territoire.



NOTRE HISTOIRE – UNSRI GSCHICHT

S'DUSCHS HUS

La maison familiale DUSCH-WICKER, située 7 rue de l'Etang (anciennement n°40), n'existe plus !, elle vient d'être démolie et rasée après 220 années de bons services aux familles **ANTONI-DUSCH-WICKER-SALIN**. Elle était une des maisons sinistrées suite au forage géothermique et laissées à l'abandon par ses propriétaires.

Elle a été construite en l'année **1801** par **ANTONI Georges** (1763—1841), originaire de la maison **S'LENDERS** et **BADER** (Batter) **Anne** (1772-1851). Leur fille Marie-Anne (1810-1888) a épousé le 20.12.1839 **Michel DUSCH** (1808-1891), originaire de Rosenwiller-Dettwiller. Depuis lors, la ferme est connue sous le *Hoffname* **S'DUSCHS**. Huit enfants sont nés de ce mariage, dont **Michel** (* 1845), devenu Frère rédemptoriste, en religion **frère Hilaire**, décédé en Equateur en 1914. (**) Ses deux sœurs, Marie-Anne et Barbe entreront chez les Sœurs Augustines de Cambrai. Leur second fils **Georges** (1842-1932) a épousé **LUX Rosalie**. Ce couple a eu six enfants dont **Joséphine (1884-1941)**.

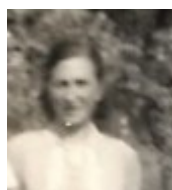
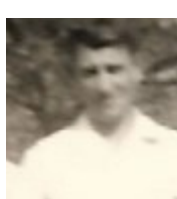
Antoine WICKER (1875-1960) originaire d'Altenheim viendra la rejoindre. Ils se sont mariés le 15/08/1913. Ils auront quatre enfants :

***Marie**, restée célibataire, née en 1915 et décédée en 2005. A sa naissance, Son père Antoine était mobilisé dans l'armée allemande. Après la guerre, la famille accueillera 3 garçons :

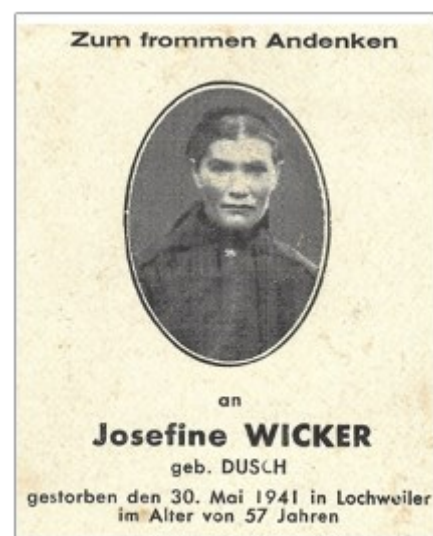
****Joseph (1919-1967)**, instituteur. Positionné au Sénégal en 1940, il rejoindra la D.B. Leclerc et participera à la Campagne d'Italie, puis à la Libération de l'Alsace.

*****Alphonse (1922-1951)**, exploitant agricole, et marié à Stutzheim

******Antoine (S'Duschs Toni) (1925-2001)**.



Portail de la cave.



Les deux derniers frères furent des « *Malgré-Nous* », incorporés de force dans la Wehrmacht, envoyés l'un au front de l'Est et en Roumanie, l'autre en Norvège.

Antoine a repris la maison familiale et s'est marié avec Maria NADER, originaire d'Allemagne, le 9/09/1954. Il a travaillé comme soudeur chez Bastian et Diebolt. Maria a exercé pendant bien des années l'activité de femme de ménage à Marmoutier; elle faisait ce trajet en vélo et par tous les temps. Ils sont les parents de Marie-Josée (*1956), Béatrice (*1960) et Arsène (*1961). Suite au décès de Maria en 2007, la maison a été vendue et acquise par la famille SALIN Bernard et Chantal.

F.A.

*« *Lochwiller et son Histoire* », pp.123 & 98.

* LERCH (Dominique) vient de faire paraître son article concernant le frère Hilaire, à partir de ses lettres.

« Ce qu'a observé un frère rédemptoriste en Equateur --(1874-1914), Michel Dusch, frère Hilaire (1845-1914) dans *PAYS d'ALSACE*, n° 275, juin 2021 édité par la SHASE.

Dans la tourmente de 1939-1945

2. - Le Service de Travail Obligatoire (S.T.O.)



Aussitôt installé, l'Occupant fait travailler à son compte les entreprises françaises. Après avoir prélevé une part importante de la production industrielle et agricole, les dirigeants du Reich exigent le départ pour l'Allemagne des travailleurs français. Face à l'ampleur des pertes allemandes sur le front de l'Est, la mobilisation de tous les hommes valides, les nécessités d'une guerre totale, les besoins de main d'œuvre étrangère sont plus importants.

D'août 1940 à juin 1942, entre 60.000 et 150.000 **volontaires** partent travailler en Allemagne. Leur nombre étant insuffisant, on instaure le 22 juin 1942 « **la Relève** », dont le principe consiste à échanger un prisonnier qui rentrerait en France, contre trois ouvriers français qui partiraient en Allemagne. Cette politique du volontariat et celle de *la Relève* furent des échecs.



C'est alors, qu'est institué « **le service du travail obligatoire** » dit **STO**. La loi du 4 septembre 1942 s'impose à tous les hommes âgés de 18 à 50 ans et à toutes les femmes célibataires de 21 à 35 ans. La loi du 16 février 1943 impose la réquisition de tous les hommes nés entre 1920 et 1922, c'est-à-dire âgés de 20, 21 et 22 ans. Les listes des personnes requises pour le « **STO** » sont arrêtées par les préfets. Des menaces et des pressions sont exercées sur les familles. Des manifestations éclatent. Des réfractaires sont entrés dans la résistance.

Les travaux de recherche citent le chiffre de 1 500 000 Français prisonniers, réquisitionnés du **STO**, volontaires qui auraient travaillé en Allemagne entre 1942 et 1945.



Après la défaite de l'Allemagne, les travailleurs forcés arrivent dans une France déjà libérée. Beaucoup ont connu des conditions de vie difficiles et l'expérience du bombardement de l'Allemagne. Les hommes réquisitionnés par le **STO** n'ont jamais été considérés juridiquement comme des déportés. En 2011, ils obtiennent la dénomination officielle de *victimes du travail forcé en Allemagne* et non celle de *déportés du travail*.

2. Le Reichsarbeitsdienst (R.A.D.)

A partir de février 1941, tous les Alsaciens âgés de 18 ans sont « invités » au *Reichsarbeitsdienst (R.A.D.)* ; le « *Service du travail du Reich* ». À partir de juin 1935, chaque jeune homme et jeune fille étaient obligés d'effectuer un service de travail de six mois qui précédait le service militaire. Encadrés militairement et soumis à une discipline très stricte, dans le cadre d'un camp, les jeunes incorporés dans le RAD partagent leur temps entre travaux manuels, activités sportives et instruction militaire. Les tâches du RAD étaient nombreuses. Avant la guerre il s'agissait surtout de travaux forestiers, de culture ainsi que de la construction de digues, des travaux de drainage et des activités dans l'agriculture. Pendant la guerre, on enrôlait de plus en plus pour des constructions importantes pour la guerre dans l'environnement des troupes au combat. Les jeunes hommes étaient généralement incorporés de force directement dans la *Wehrmacht*, voire dans la *SS*, et majoritairement envoyés en première ligne sur le front de l'Est. En bref, le RAD, c'est « l'antichambre de l'incorporation de force », écrit Daniel PETER (1).



Le cas des Alsaciens-Mosellans.

L'Alsace-Moselle est annexée *de facto* à l'Allemagne nazie le 20 juillet 1940. Promulguée le 23 avril 1941 en Moselle et le 8 mai en Alsace, l'ordonnance introduisant le *Reichsarbeitsdienst*, prévoit tous les jeunes gens, hommes et femmes, âgés de 17 à 25 ans. Ainsi, entre 1941 et 1944, les Alsaciens-Mosellans sont incorporés au *Reichsarbeitsdienst (RAD)*, pour une durée de cinq mois, effectué généralement dans des fermes et au *Kriegshilfsdienst (KHD)* ; ensuite, dans la foulée pendant sept mois ou plus, ils sont affectés dans les usines d'armement, les hôpitaux ou les services auxiliaires de la *Wehrmacht*¹. Les premiers départs ont lieu dès octobre 1941. L'hostilité des jeunes Alsaciens et Mosellans se mesure aux nombreux incidents qui éclatent. Refus de se rendre aux convocations, mutineries dans les trains d'appelés ou évasion sont néanmoins très durement réprimés. Beaucoup de ces réfractaires sont envoyés au camp de rééducation de Schirmeck.

Le statut de « Malgré-Nous »

D'abord vus comme des traîtres et des sympathisants nazis, ils finissent néanmoins par être dédommagés par le gouvernement français qui décide, dès 1945, de leur verser la même pension qu'aux soldats ayant combattu pour la France. Le statut de « Malgré-Nous » est reconnu aux incorporés de force en 1952. Un accord franco-allemand en 1981 a permis l'indemnisation de 86 500 Français ayant combattu dans l'armée allemande. L'indemnisation est intervenue en juin 1984, soit 7500 Frs (1.143,37 €). Cette somme a été versée par la fondation « *Entente franco-allemande* » (*FEFA*) entre 1984 et 1986 à 86 655 Malgré-Nous.

Les « Malgré-Elles »

À partir du 4 septembre 1939, le service obligatoire concernait également la population féminine. Les jeunes filles ne sont pas épargnées ; elles sont souvent obligées de travailler dans les usines d'armement... Il y avait environ 100 000 *Arbeitsmädchen* (filles ouvrières) qui travaillaient pour le *R.A.D.* « Parmi elles, écrit Simone Morgenthaler, il y avait **Elise Staebler-Frintz (S 'Klause,**) ma tante de Lochwiller, obligée de travailler pour le RAD dans le nord de l'Allemagne à Jabel près de Malchow » (2)- Land du Merckembourg-Poméranie ».

Les incorporées de force d'Alsace-Moselle ont enfin bénéficié d'une convention d'indemnisation signée le 17 juillet 2008 entre le secrétaire d'État aux Anciens Combattants Jean-Marie Bockel et André Bord, président de la *FEFA*. Elle a permis de reconnaître les « *Malgré-Elles* » incorporées de force au RAD et à la *KHD (Kriegshilfsdienst)* des classes 1923, 1924 et 1926.



François AGRAM

1) PETER (Daniel) dans *Pays d'Alsace*, 273, IV-2020. & 274 -2021.

2) MORGENTHALER (Simone), dans *D'grien Schatt* (l'ombre verte), p.15 ; I.D.Editions.

Dernières réquisitions

Après avoir a été envoyé en Bavière du Sud à **Möhringen an der Donau** chez Ch. LINCK OCHSENBRAUEREI, grande ferme avec brasserie, du 19 novembre 1940 au 02 juillet 1941, puis comme ouvrier aide-tourneur chez KUHN de janvier 1941 à mai 1943, **Georges AGRAM** est requis chez EL-SAESICHE EISEN & STHAHLWERCKE (COMESSA) à Schiltigheim de mai 1943 à novembre 1944. Cette usine travaillait pour l'armement allemand.



Equipe de la COMESSA 1944

Enfin, à l'automne 1944, des hommes et jeunes gens de Lochwiller ont été requis pour creuser des fosses anti-chars afin de ralentir l'arrivée des troupes américaines et françaises à **Diane Capelle** près de l'Etang du Stock, proche de Sarrebourg (Moselle).

Il y avait, entre autres, le tonnelier Heyberger Aloyse, Barth Aloyse, le jeune Emile Antoni, Georges Agram. On y a vu aussi des jeunes de 15-16 ans ! L'officier allemand les a renvoyés chez eux...

Apprenant que les troupes américaines étaient sur le point de les prendre en tenaille, l'officier allemand ordonna un repli rapide et disparut. Ce fut donc « *save qui peut* »!

A chacun de retourner chez lui par ses propres moyens ! Plus d'une fois, mon père a évoqué ces épisodes.



(A suivre : *La Libération de l'Alsace*)

François AGRAM

Arsène WICKER m'a fait parvenir l'anecdote suivante rapportée par son oncle Alphonse, au départ de son incorporation.

« Les jeunes recrues de Lochwiller et des villages environnants, dont Alphonse faisait partie, étaient rassemblées tôt le matin sur le quai de la gare de Saverne. C'était des incorporés de force, d'abord dans le RAD, mais plus tard directement dans la Wehrmacht. Quand l'officier allemand a fait l'appel des jeunes de Lochwiller, il s'est exclamé : OCHS , LERCH, STORCK, GEISS, « *Was ist denn los ? Das sind ja lauter Viehnamen !* »

– *Que se passe-t-il, donc, ce sont vraiment des noms d'animaux !* »

Ma question : Quelle est donc l'origine de ces patronymes ? Dans quelles circonstances, ces noms ont-ils été donnés ?

Autres patronymes rencontrés : Hahn, Vogel, Finck, Taube, Fuchs, Hirsch, Bock...

FA.

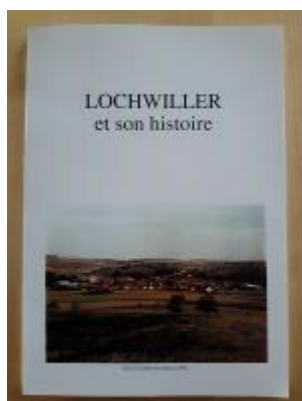
COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Le 8 mai, à 11 heures, les cloches de l'église ont appelé au recueillement.

Le maire, entouré de ses adjoints, a déposé une gerbe au pied du monument aux morts, en mémoire de tous les soldats de notre village qui ont combattu lors des guerres et ne sont pas revenus. Particulièrement, les « Malgré-Nous », qui lors de la Seconde Guerre Mondiale étaient affectés dans les rangs allemands. Une pensée aussi pour les familles à qui on a arraché l'un des leurs. C'était il y a près de 80 ans. Et pourtant, pour les descendants et les proches, cette cérémonie du souvenir est un juste hommage à perpétuer.



VENTE DU LIVRE *Lochwiller et son histoire* ET DE CARTES POSTALES



Écrit en 1990 par Emile ANTONI, cet ouvrage est divisé en deux parties. Monuments, biens communaux, personnalités ayant marquées le village et divers récits et anecdotes composent la première. La deuxième est entièrement consacrée à la généalogie des familles de Lochwiller. Le livre, réimprimé il y a quelques années, est disponible en mairie au prix de 16€.

Des cartes postales de Lochwiller sont également en vente. Leur prix est de 0,80€ l'unité ou 8€ les douze.



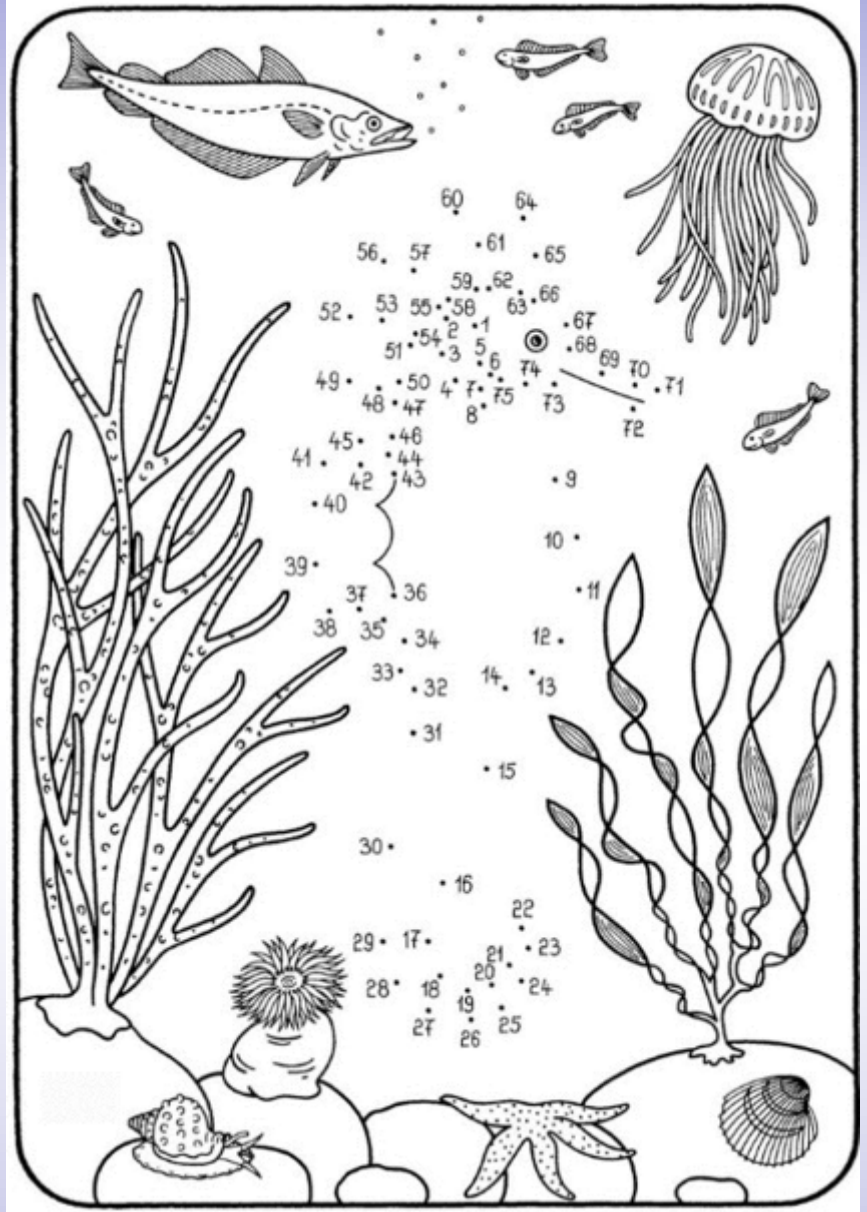
PAGES RECREATIVES

JEUX

ALBAN	CREATURE	GALBE	PROSPECTUS
AVALISEUR	CRUE	GAMMA	RATELAGE
BALANCOIRE	DECHU	GENE	REGIMENT
BANCAL	DECORATIF	GRELON	RESSEMBLER
BEAUCERON	DESIRABLE	LIMOUSINE	RHUME
BEER	ECHOLONNE	MARCASSIN	RUER
BOUCHARDE	EMOTTEUSE	NANTISSANT	SARDE
CAMPRE	ESCALE	NARCOSE	SOREL
CHOEUR	FOURBE	NUCLEAIRE	TREMPIN
COMTESSE	FRACTURE	PINAILLER	VARAPPEUR

F	A	V	A	L	I	S	E	U	R	B	T	E	E	N
I	R	E	S	S	E	M	B	L	E	R	O	S	N	A
T	A	A	C	A	U	D	T	E	E	U	U	C	O	N
A	T	M	C	H	R	N	R	M	S	E	D	A	R	T
R	E	M	R	T	E	D	P	A	T	O	E	L	E	I
O	L	A	G	M	U	L	E	T	H	H	C	E	C	S
C	A	G	I	R	I	R	O	S	L	C	H	R	U	S
E	G	G	E	N	E	M	E	N	I	A	U	T	A	A
D	E	R	I	A	E	L	C	U	N	R	C	O	E	N
R	B	A	L	A	N	C	O	I	R	E	A	N	B	T
M	A	R	C	A	S	S	I	N	P	A	L	B	A	N
F	O	U	R	B	E	N	I	S	U	O	M	I	L	B
E	R	H	P	M	A	C	O	M	T	E	S	S	E	E
C	R	E	A	T	U	R	E	L	L	I	A	N	I	P
C	R	U	E	P	P	A	R	A	V	G	A	L	B	E

	4					1	5	8		
2	8		5							
1		5	7							3
6		8		4	7			1		
4	3							8	2	
	2		8	3		6				9
8					2	5				1
					3			6		4
3	1	4								2



Le compte est bon. Opérations à utiliser : + - x . Interdit d'utiliser un nombre plusieurs fois.

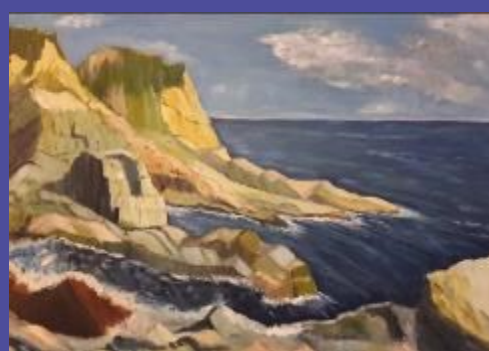
54									
2, 25, 5, 3, 10, 1									

60									
3, 1, 7, 8, 9, 50									

Solutions du sudoku et du compte est bon page 25.

GALERIE ARTISTIQUE

Arts de la peinture, du bois, du fil, de l'image, des mots... Vous pouvez déposer ici vos réalisations.
Un grand merci à nos artistes locaux pour leur partage!



Bernadette RALL





RENCONTRE AVEC CLAUDE DIEMER, AUTEUR

Claude Diemer est un homme passionné. Il aime les mots, les livres, les aventures. Il aime l'Histoire, les contes et légendes, et l'Alsace. Il s'est lancé, une fois à la retraite, dans l'écriture de son premier roman historique **L'Hortus Deliciarum** dont l'intrigue se situe dans notre région. Le tome 1 paraît en 2010. Contre toute attente, le succès est au rendez-vous. Deux tomes suivront cet ouvrage surnommé le « Da Vinci Code à l'alsacienne » par la presse régionale. Rencontre avec cet auteur atypique, bien de chez nous.

Vous avez exercé de nombreuses activités professionnelles dans votre vie, animateur de radio, commercial, impresario du groupe de rock « Em Remes sinni Band », bouquiniste, brocanteur... Comment êtes-vous arrivé à l'écriture ?

L'envie d'écrire a commencé à l'âge de 13 ans et je me suis toujours promis d'écrire mon polar régional concernant l'Alsace quand je serais à la retraite. L'histoire du premier tome se passe à notre époque. L'Hortus Deliciarum, célèbre manuscrit rédigé au XIII^{ème} siècle a disparu lors du bombardement de Strasbourg en 1870. Lorsqu'il réapparaît, lors du sommet de l'Otan en 2009, une secte, les Herratiques, tente de le récupérer... Voici posée l'intrigue tant policière qu'ésotérique du tome 1. En amont c'est plus de trois ans de travail, de recherche et d'écriture. Au début je n'avais pas envisagé d'écrire une suite. Mais les lecteurs, eux, avaient envie de la connaître. Pendant mes investigations j'avais découvert l'histoire passionnante d'Hildegarde von Bingen, j'ai continué mes recherches et je me suis lancé dans un tome 2 qui se passe au moyen âge avec Frédéric Barberousse, Bernard de Clairvaux... Dans cet ouvrage, je revisite les contes et légendes, qui ne sont ni plus ni moins que les faits divers de l'époque... Ce tome 2, c'est l'histoire avant l'histoire, celle de la genèse du célèbre manuscrit que Herrade de Landsberg et ses nonnes sont en train de rédiger. Le tome 3, dans lequel on retrouvera les protagonistes du tome 1, viendra, en 2014, clore cette trilogie. Dans mes romans, je me promène avec mes personnages et j'aime faire découvrir l'histoire, les légendes, les lieux, les traditions, les grands personnages, mais aussi les petites gens. Il y a toujours une base tirée du réel. J'en suis à la 16^{ème} réédition avec plus de 10000 exemplaires vendus à ce jour.

Comment se passe une réédition ? Vous demandez à votre éditeur ?

En 2010, j'ai créé ma propre maison d'édition. Ça veut dire que je m'occupe de tout, tout seul. Je fais imprimer mes ouvrages, je m'occupe de la distribution, je livre les librairies et les grandes surfaces, j'assure le réassort, la facturation, bref le travail d'un commercial... Je réponds au téléphone, je prépare le café... et je participe à divers salons du livre. Chaque fois que je lance la réimpression d'un livre, je retravaille mon texte et change un mot par ci, un mot par-là, parfois une phrase entière. En tant qu'ancien musicien, je suis attaché à la sonorité des mots. Comme je publie à compte d'auteur, j'ai cette liberté-là.

Concrètement, comment se passe le travail d'écriture ? Est-ce que vous savez dès le début comment va se terminer l'histoire ? Est-ce que vous faites un plan ?

Je ne fais aucun plan. Je pars à l'aventure. En fait, j'accompagne mes personnages dans leurs pérégrinations. Je me laisse porter par ce qui leur arrive. Je suis dans le scénario de mon propre film. Le temps de l'écriture, tout le reste disparaît. Je pars d'une réalité historique et autour je construis ma propre fiction, j'extrapole, je tire sur la ficelle et en fait une histoire. En tant que lecteur, il faut que j'aie envie de tourner la page, il faut que je sois surpris. J'ai essayé dans mes romans de faire en sorte qu'on ait envie de découvrir la suite. C'est pour ça que j'ai beaucoup travaillé mes manuscrits. J'avoue que c'est un réel plaisir personnel de triturer le texte, la phrase, le mot. La langue française est tellement merveilleuse et son vocabulaire tellement savoureux..

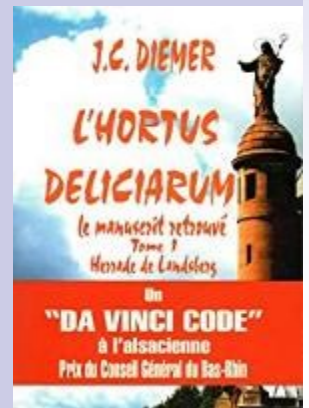
Alors, le plaisir d'écrire, c'est jouer avec les mots, le plaisir de la langue et le voyage dans l'histoire ?

Exactement. C'est l'aventure, et à côté de ça, la recherche du mot, trouver le mot juste, le comparer à un autre pour finalement retenir le bon, le seul qui convienne à l'idée que l'on veut exprimer. Ciseler une phrase, c'est presque un travail d'artisan. C'est aussi le petit calepin à côté du lit, où dans la nuit, tout à coup une idée surgit d'on ne sait où. Et là, on peut être sûr que c'est la meilleure. L'écriture, pour moi, c'est une passion. C'est ma passion.

Et un tome 4 ? Un autre roman ?

L'écriture est aussi un moment de solitude, un bon moment de solitude. Un voyage qu'il est nécessaire de faire seul. On s'isole beaucoup. C'est prenant, c'est un investissement à temps plein, surtout quand on fait tout, tout seul comme moi. Personnellement c'est difficilement conciliable avec une vie de couple. (Rire) Fin 2019, j'ai décidé d'arrêter cette belle aventure qui dura plus de 10 ans et qui m'apporta moult satisfactions. J'ai pris beaucoup de plaisir à faire vivre mes personnages, je me suis amusé en écrivant, j'ai découvert des lieux insolites de notre belle région et j'ai rencontré, grâce à l'écriture, des gens formidables. Mon objectif principal a toujours été de faire en sorte qu'en lisant mes romans, le lecteur ait du plaisir et passe un bon moment. Ni plus, ni moins. Je ne me considère pas comme un écrivain. Je suis un conteur.

Pour conclure je dirai que je suis fier que grâce à mes romans (et même si ce n'est que pour une infime part), on continue d'évoquer le nom et la vie d'Odile de Hohenbourg, qui mérite bien le nom de Sainte Odile patronne de l'Alsace.



PLAISIRS GOURMANDS

TARTE AU FROMAGE BLANC

Recette partagée par Nicole STORCK

1 pâte brisée

1kg de fromage blanc Jockey 40%

4 œufs

1 paquet de pudding vanille

150g de sucre semoule



Fouetter les œufs avec le fromage blanc au fouet à main. Mélanger le sucre et le pudding. Rajouter le mélange et continuer de fouetter le tout.

Utiliser un moule à manqué pour y verser la préparation. Préchauffer le four à 200 °C. Enfourner 10 min à 200 puis pendant 20 min à 180°C.

Solutions des jeux proposés en page 22.

				$4 \times 15 = 60$
			$7 + 8 = 15$	
		$3 + 1 = 4$		
3, 1, 7, 8, 9, 50				
	60			

				$27 \times 2 = 54$
		$5 - 3 = 2$		
	$2 + 25 = 27$			
2, 25, 5, 3, 10, 1				
	54			

7	4	9	3	2	6	1	5	8
2	8	3	5	1	9	4	7	6
1	6	5	7	8	4	2	9	3
6	9	8	2	4	7	3	1	5
4	3	1	9	6	5	7	8	2
5	2	7	8	3	1	6	4	9
8	7	6	4	9	2	5	3	1
9	5	2	1	7	3	8	6	4
3	1	4	6	5	8	9	2	7

CARNET PRATIQUE

GRANDS ANNIVERSAIRES A VENIR

15/07 - KRANTZ Yolande (S'Krantze) 83 ans
 19/07 - KALCK Anna (S'Kalig Jerrye) 87 ans
 29/07 - CARMAUX Marcelle 83 ans
 31/07 - DE JONG Rodolphe (S'Bachseppels) 83 ans
 07/08 - JUILLOT Astride (S'Hans Joggels) 82 ans
 29/08 - KALCK Marie Lucie (S'Zillers) 86 ans

Petit proverbe alsacien :

« Geteildi Freid isch doppelti Freid ;

Geteildes Leid isch halwes Leid. »

Joie partagée est double joie ; peine parta-
gée est demie peine.



02/09 - ANTONI Marie-Rose (S'Lenders) 87 ans
 20/09 - OCHS Hélène (S'Muroschse) 81 ans
 22/11 - LUX Odile (S'Fuschde-S'Schlupps) 81 ans
 08/12 - TROESCH Lucien (S'Leriche) 90 ans
 28/12 - LERCH Thérèse (S'Hirte) 84 ans
 29/12 - LERCH Robert (S'Hirte) 84 ans



ETAT CIVIL

SOUVENONS-NOUS

KOEBERLE Danielle née KALCK le 17 mars

FRINTZ André le 11 mai

KALCK Cécile née WALTER le 15 mai

CARMAUX Guy le 26 mai



AGENDA

*BOUGE TON VILLAGE Le 10 août

* DON DU SANG

Le 22 juillet 17h-20h à Wolschheim

Le 30 septembre 17h-20h à Maennolsheim

PETITES ANNONCES

ASSISTANTES MATERNELLES

Anny ANDRES a de la place pour deux enfants d'âge indifférent. Tél : 06 07 94 25 89

Carine KOENIG a une place pour un nourrisson ou un enfant non scolarisé à partir de septembre 2021 Tél : 06 76 18 02 12

LA COMMUNE

* Recherche un sapin de Noël pour la place.

* Lance un appel à bénévoles pour réaliser des décorations de Noël. Des modalités plus précises vous parviendront ultérieurement.

PROCHAINE PARUTION DU LIECHT KA-FERLE : NOVEMBRE 2021. Merci d'adresser vos publications à Hélène DAUL pour le 15/10.

NUMEROS / INFOS UTILES

BIBLIOTHEQUE DE LOCHWILLER

Le mercredi de 15h à 17h

Le vendredi de 17h à 19h

Congés d'été du 1er août au 5 septembre

LOCATION ETANG, CLUB HOUSE

Renseignements et réservation chez Pierre LUX : 06 23 84 29 48

DECHETTERIE DE MARMOUTIER

Lundi de 10h à 12h et 13h à 18h

Mardi au vendredi de 13h à 18h

Samedi de 9h à 18h

03 88 02 21 80

COMETTE Transport à la demande

03 88 71 78 82

RAMONAGE FISCHER BOUXWILLER

03 88 70 76 74

GENDARMERIE DE SAVERNE

03 88 91 19 12

FERMETURE DE LA MAIRIE

Du 2 août au 13 août.

NUMEROS D'URGENCE

Christophe KALCK, maire : 07 80 57 09 62

Roland SCHAFFNER, 1er adjoint : 07 80 06 16 45 (Sinistre, travaux communaux,...)

Bruno KLEIN, 2ème adjoint : 06 80 36 80 49 (Travaux communaux, associations,...)

Hélène DAUL, 3ème adjointe : 06 83 41 12 43 (Communication, Liecht Kaferle, Kaffee grenzel,...)

COORDONNEES DE LA MAIRIE

4, rue de l'Eglise 67440 Lochwiller

Tél : 03 88 70 61 40

Email : mairie.lochwiller@orange.fr

Accueil du public :

lundi de 16h à 18h

vendredi de 9h à 11h

Bulletin réalisé par la commission communication

